

LES ASSISTANTS D'ÉDUCATION (AE) NE SONT PAS DES PIONS !

Voilà ce que pourrait être le dialogue du début d'une bien triste farce, avec dans les rôles principaux le MAAF, (hermétique aux revendications) et les Personnels d'Éducation et de Surveillance (au bord du burn out) :

- *Les AE se mobilisent à partir du 22 mars !*
- *Les quoi ?*
- *Ben les AE, les assistants d'éducation....*
- *???????*
- *Les pions, les surveillants quoi !*
- *Ah !!! eux.*



Eh oui ! Ils étaient en grève pour obtenir de la reconnaissance malgré le surcroît de travail engendré par la pandémie. **Les personnels administratifs et les AE** sont, en effet, les grands oubliés du Grenelle de l'éducation.

Si les mots ont un sens, le changement d'appellation de « Maître d'Internat - Surveillant d'Externat » à « Assistant d'éducation » en a un aussi.

Les missions qui leur sont dévolues ne sont pas que des missions de surveillance d'études, d'internat ou externat. S'y ajoutent des tâches administratives et puis et surtout, il y a à faire face, au quotidien et plus encore depuis un an, à des adolescents parfois en perte de repères, parfois en situation sociale et/ou personnelle difficile, souvent à fleur de peau, pour qui l'avenir est bien sombre et qui, pour la plupart, vivent très mal la période que nous traversons.

Ces missions ne peuvent pas être uniquement confiées à des jeunes qui, pour certains, doivent de surcroît gérer leurs études. Pour ces derniers, cela leur permet de les financer et de mettre un pied dans le monde du travail.

Etre « assistant d'éducation » c'est autre chose ! Cela nécessite un minimum de connaissances en psychologie de l'adolescent, un brin en sociologie, un peu en premiers secours, quelques qualités d'animateur...

Et ce d'autant plus dans les lycées agricoles où le taux d'internes est très important. **De 18 h00 à 8h00, les AE sont seuls** pour gérer les coups de cœurs, les coups de gueules, les coups de poings, les coups de blues et parfois du plus grave....

Comme il y a une professionnalisation des AESH, il y a nécessité d'une professionnalisation des AE.

Dans les lycées éloignés des universités, il n'est pas facile de constituer une équipe d'AE étudiants, donc il est fait appel à des personnels non étudiants. Parce qu'ils donnent satisfaction et que le « métier » leur convient, certains sont reconduits d'année en année pendant six ans. Pour ceux-là, il serait bon de proposer un minimum de formation sur le métier. **Pour ceux-là, il serait juste, après 6 ans de bons et loyaux services, de proposer la CDIisation avec un véritable statut, une progression de carrière et une juste rémunération.**

Nos établissements, nos internes ont besoins de professionnels de l'éducation, comme ils ont besoin de professionnels de l'enseignement !

FO revendique pour les AE :

- ✓ **Une juste prise en compte des heures de nuit à l'internat.**
- ✓ **L'augmentation du nombre de postes de surveillants, le recrutement est indispensable !**
- ✓ **Pour l'aide aux devoirs, qu'une heure d'accompagnement éducatif soit comptée deux heures et sur la base du volontariat.**
- ✓ **La prise en charge des frais de repas et de transport.**
- ✓ **Le droit à la mutation.**
- ✓ **La garantie de réemploi. Aucun licenciement !**
- ✓ **Aucune modification de l'emploi du temps annuel sans l'accord de l'AE.**

Seul, il est difficile de faire respecter ses droits ! parce que leur contrat est fragile, les AE sont exposés à de nombreuses pressions.

L'aide d'un représentant FO enseignement agricole pour vous conseiller, vous accompagner et vous défendre est souvent décisive.

Le syndicalisme c'est la possibilité de s'organiser ensemble pour faire valoir ses droits collectifs et faire respecter ses droits individuels.

Salaires, statuts, seule une confédération peut peser de tout son poids pour gagner contre l'austérité !



FO Enseignement Agricole a déposé un préavis de grève reconductible à compter du 22 mars 2021 pour permettre à chacun de faire valoir les revendications des AE.